

Ixobrychus minutus



© Emile Barbelette LPO



© Patrick Chefson LPO

Description de l'espèce

Plus petit des hérons européens, il ne mesure que 35 cm de haut. Le mâle a la calotte et le dos noirs contrastant avec une plage alaire, le dessous du corps et le bec jaunâtres. La femelle est d'ensemble plus terne avec le dos brun tacheté de noir, la plage alaire brun chamois. Ses pattes sont vertes. Les jeunes sont encore plus mimétiques, faisant penser à un butor en miniature.

Le Blongios nain est migrateur, il passe l'hiver en Afrique tropicale.

Observation

Le Blongios nain est un oiseau très discret aux mœurs cachées et crépusculaires.

Sa présence est souvent révélée en soirée par un bref " kouk " ou " kik " et par son appel nuptial (parfois diurne) composé d'une suite monotone de " ouorr " sourds et grognants portant assez loin, répétés toutes les 2 secondes environ.

Rarement installé avec les autres hérons, il n'en est que plus difficile à localiser.

Distribution et effectifs

Le Blongios nain accuse un fort déclin depuis les années 70, probablement de l'ordre de 50%.

Cette situation est notamment constatée sur le cours de la Loire.

Cette espèce est rare puisque sa population nationale est estimée entre 242 et 300 couples, soit moins de 10% de l'effectif européen.

La région Centre, principalement dans l'Indre (la Brenne), n'accueille que 15 à 25 couples.

Il semble néanmoins que sa discrétion et le manque de prospection nocturne soient également à l'origine d'une sous-estimation de ses effectifs.

Habitats et mesures de gestion favorables à l'espèce

La présence de roselière est un facteur déterminant pour la présence du Blongios nain.

Il est en général un nicheur solitaire, qui établit son nid à moins d'un mètre de hauteur dans la végétation la plus dense des zones d'eau douce qu'il affectionne.

Cet oiseau est très menacé. Pour sa conservation, il faudrait :

- favoriser la gestion concertée des roselières et des niveaux d'eau, notamment en région d'étangs piscicoles, au moyen d'incitations contractuelles agri-environnementales, par exemple ;
- mettre en place des zones de tranquillité aux abords des lieux de nidification ;
- favoriser le développement des roselières.

Enfin, la survie de l'espèce dépend également de ses conditions d'accueil sur ses sites d'hivernage.